



Direction
Référence : EAU/AUT/20/0606/R22.1
Dossier suivi par : Service autorisations - CHO
Tel.: 24556 - 922 (08:30 - 11:30)
Email : autorisations@eau.etat.lu

Administration communale de la Ville
de Luxembourg
Hôtel de Ville
L-2090 Luxembourg

Signé à Esch-sur-Alzette

Affichage final Art. 24 §2



Requérant(s)	CDCL Promotions s.à r.l.
Objet	Renouvellement de l'autorisation EAU/AUT/20/0606 concernant la gestion des eaux dans le cadre de l'excavation et du terrassement en vue de la construction d'un immeuble résidentiel à Bonnevoie
Localité(s)	Bonnevoie
Commune(s)	Luxembourg

Madame la Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie la décision ministérielle. Veuillez procéder à l'apposé du certificat prévu à l'article 24, §2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau aux lieux habituels d'affichage. Après l'affichage, je vous prie de bien vouloir nous retourner les documents y afférents.

Cette décision sera publiée en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : <https://enquetes.public.lu/fr.html>.

Christian Reuter
Service autorisations

Annexes :

- Copie de la décision ministérielle